

Image not found or type unknown



Saisie des meubles et vente forcée

Par **catylire**, le **10/01/2015** à **09:38**

actuellement une saisie de mes biens a commencée. L'huissier est venue à mon domicile pour lister les biens saisis. Afin d'arrêter le démarche j'ai proposé de remboursee ma dette de facon échelonnée au regard de mes revenus ne pouvant couvrir la totalité de ma dette en une seule fois. L 'huissier a bien compris ma situation et en a fait part au créancier mais ceux ci ont refusés ma proposition et me somme de payer la totalté de ma dette ou la vente forcée aura lieu. Ont ils le droit de refuser cette proposition d'échelonnement des paiements ?

Par **domat**, le **10/01/2015** à **10:08**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !